

بسم الله الرحمن الرحيم

**Sudan University of sciences and technology**  
**College of graduate studies**

**Étude de la signification du discours rapporté dans le roman  
(l'Etranger) d'Albert Camus**

**Study of reported speech in the novel (the Stranger) of  
the french writer Albert Camus**

دراسة لمعاني ودللات الخطاب المنقول في رواية الغريب للكاتب الفرنسي البيرت كامو

**Thesis submitted for partial fulfillment for the requirement of M.A  
Degree in French language**

By:  
Abuzar Abdelbagi Mohamed

Supervisor:  
Dr: Niemat Karamalla Hamid

2014

## Dédicace

*Je dédie ce simple travail à mon père qui m'a appris  
comment je résiste aux difficultés...*

*À ma mère, Buthaina Ali...*

*À celle que j'attends depuis mon existence...*

## Remerciements

*Je remercie, au préalable, Dr.NiematKaramalla, la directrice de cette recherche.*

*Je la remercie chaleureusement pour son encouragement, sa patience, sa disponibilité et son aide continue tout au long de ce travail.*

*Mes remerciements s'adressent aussi à mes amis qui m'ont beaucoup soutenu lors de la réalisation de ce travail.*

## مستخلص البحث

عنوان هذه الدراسة هو دراسة لمعاني دلالات الخطاب المنقول في رواية (الغريب) للكاتب الفرنسي كامو.

وتهدف هذه الدراسة الى توضيح معاني دلالات الخطاب المنقول في النصوص الادبية ولتحقيق هدف الدراسة اتبعنا منهجية وصفية وتحليلية. عرضنا من خلال المنهج الوصفي, في الباب الاول والثاني, القواعد النحوية والصرفية المتعلقة بالخطاب المنقول في اللغة الفرنسية وكذلك النظرية الجدلية في اللغة والتي تعتمد على مفهوم التعددية الصوتية والتي طورها اللغوي الفرنسي أوذفالد ديكرو. اما في الباب الثالث فقد اخترنا بعض الامثلة من رواية الكاتب الفرنسي كامو (الغريب) حتى نتعرف على دلالات ومعاني هذا النوع من الخطاب في وجهة نظر ديكرو. وقد ابرز التحليل وجود تعددية صوتية, من خلال الخطاب المنقول لها دلالات متعددة مثل عكس حقيقة السياق الذي تجري فيه احداث الرواية او تبني وجهة نظر المتحدث المنقول عنه الكلام وغيرها من الدلالات.

## Abstract

The title of this research is: A study of the significance of "reported speech" in French literary texts.

The main objective of our study is to show the significance of "reported speech". Therefore, we adopted a descriptive methodology, in the first and the second chapters, through the presentation of the grammatical and syntactic rules of "reported speech" in French language. Moreover, we presented the theory of polyphony developed by the French linguist Oswald Ducrot. Regarding the third chapter, we followed an analytical methodology by analyzing the significance of some examples chosen from the novel (The Stranger) of the French writer Albert Camus.

We found that the use of reported speech helped this writer to construct his novel: the reflection of the real context in which the characters lived. Reporting speech of some characters can be interpreted as a manner of adopting the same point of view of these characters...

## Introduction générale

Dans cette recherche, nous allons parler du discours rapporté et la polyphonie discursive. Le discours rapporté est une idée ou une simple phrase redite de différentes manières, elle peut être dite d'une manière directe ou indirecte et c'est selon le degré de la liberté dont la phrase réjouit qu'on peut classifier le discours rapporté indirect comme lié ou libre. Puis la polyphonie discursive est celle qu'on peut trouver à travers le discours rapporté et donc une existence de différentes voix.

A travers l'utilisation des différents types du discours rapporté dans les textes littéraires, nous pouvons accéder à la position du narrateur vis-à-vis de l'opinion rapportée, c'est de là, l'importance de cette étude mais aussi cette étude est nécessaire dans la mesure où nous allons identifier le rôle sémantique de la polyphonie discursive. Nous avons, également, intérêt à étudier la polyphonie, notion nouvelle à nous, que nous avons su en cours de linguistique énonciative lors du programme du master.

Dans le premier chapitre; nous allons présenter les notions relatives à la polyphonie telles que; *l'argumentation*, *l'énonciation*, la différence entre *l'énoncé* et *l'énonciation* et puis *la polyphonie* elle-même; sa définition et ses marques comme la négation, l'ironie, les connecteurs et le discours rapporté qui est le sujet principal de cette étude.

Dans le deuxième chapitre, nous allons définir les termes (rapporter) et (discours rapporté) et ensuite la forme et la formation du discours rapporté avec des exemples pour chacun et nous finirons par la concordance des temps du discours rapporté.

Dans le troisième chapitre, nous appliquons les analyses de la polyphonie développée par Oswald Ducrot aux exemples du discours rapporté tirés du roman (*l'Etranger*) d'Albert Camus.

Nous terminerons par une conclusion qui montre le résultat de nos analyses.

## **Premier chapitre**

### **La polyphonie discursive**

# Premier chapitre

## La polyphonie discursive

Dans ce chapitre, nous allons présenter la polyphonie à partir des notions de l'argumentation, de l'énonciation, des marques de la polyphonie; la négation, l'ironie, le discours rapporté et en finissant par les connecteurs.

### 1. L'argumentation

Selon (Larousse 2006:107) «*argumentation ,action d'argumenter ,est l'ensemble des techniques de communication destinées à prouver ou à accroître l'adhésion de l'interlocuteur aux thèses qui lui sont présentés*» ce qui signifie prouver par arguments afin de convaincre, persuader ou déduire et que chacun a un objectif nuancé dans un processus où il ya un sujet de discussion et un point de vue qui répond à une problématique et là, il faut convaincre celui auquel nous nous adressons soit pour changer son opinion , soit pour l'inciter à agir. Prenant comme exemple l'interdiction de fumer, nous allons absolument parler de la vue sociale, ses effets sanitaires, comparer les cigarettes avec le drogue et son addiction, notre problématique sera établie à partir des questions de type ; les cigarettes sont ils aussi dangereux que la drogue ? Pourquoi les jeunes gens fument- ils ?

Henri Mitterrand dans son livre, *L'analyse littéraire* (2002:125), définit l'argumentation en tant qu'un ensemble de stratégies mises en œuvre dans un contexte social et communicationnel, il exclut la vérité scientifique incontestable et l'évidence, mais, il confirme l'existence de la liberté d'expression et la liberté du jugement de l'interlocuteur dans l'argumentation. Selon lui, trois preuves dans le discours argumentatif sont distingués;

- 1- *l'éthos qui désigne l'image de l'auteur donnant au public.*
- 2- *le pathos, ce sont les passions qu'éprouvent l'auditoire pour un telle œuvre*, ce qui explique l'échec d'un tel discours ou œuvre manquant du public.
- 3- *le locos, c'est le contenu du discours.*

Pour Ducrot et Anscombe, il est nécessaire de distinguer entre la relation argumentative et la relation logique car les deux ne signifient pas la même chose, parlant de la relation logique, on parle évidemment de la vérité ou des valeurs de vérité se trouvant dans l'énoncé, mais la relation argumentative est plus ou moins subjective ce qui la rend importante dans le champ de l'analyse discursive.

Jacques Moeshler, dans son livre, *Argumentation et Conversation* (1985 :46), dit qu'argumenter n'a pas forcément le même sens que prouver ou déduire mais par contre il faut les opposer afin de tirer la notion de l'argumentation. «*Un discours argumentatif n'est pas un discours apportant proprement parler des preuves, ni un discours fonctionnant sur les principes de la logique* ».

Oswald Ducrot dans son livre *L'argumentation dans La Langue*, (1983:184), parle de deux énoncés l'un est l'argument qui autorise, justifie ou impose le deuxième et l'autre est la conclusion qui peut être explicite ou implicite .il les désigne respectivement par E1 et E2.

«*Nous disons que p2 est argumentativement supérieur à p1...*». Nous citons un exemple;

«*E1=il fait beau, E2= (sortons, dans les discours, sortons donc)*». Pour lui, il existe aussi une supériorité entre les deux phrases une par rapport à l'autre (p1 et p2) et que les deux sont utilisables pour une même conclusion.

Pour Laurence Rosier, (2008:115), on peut trouver (une argumentation dans la publicité, (*une publicité qui décrit un lieu de vacances, argumente pour la venue dans ce lieu*)).

### **1.1. Contradiction entre les énoncés logiques et les énoncés argumentatifs**

Il existe des énoncés qui ne sont pas logiques mais qui sont acceptables en discours, Prenant l'exemple de (Moeschler et Pengler, 1981:118):

1-*je n'ai pas le temps, mais je prends quand même un café.*

Et l'exemple de (Ascombe et Ducrot, 1978:163).

2-*le dîner est-il prêt ?*

3- *oui presque.*

Remarquant que dans la loi de la logique, le premier exemple est inacceptable car le locuteur, puisqu'il n'a pas de temps, il ne peut pas boire un café, toutefois, c'est compréhensible dans la mesure où la deuxième proposition est introduite par le connecteur argumentatif "quand même".

Dans le deuxième exemple, il existe une contradiction dans la réponse oui/presque parce que les deux signifient littéralement la même chose, mais du point de vue argumentatif, c'est tout à fait acceptable. Dans les deux exemples, nous pouvons dire que les connecteurs "quand même et presque" sont des indicateurs d'argumentation qui engendrent le contre sens dans un énoncé.

Ducrot et Anscombe, (1983:184) essaient de montrer la relation entre l'argumentativité et la polyphonie en s'appuyant sur quelques exemples. Pour eux, l'idée fondamentale de la polyphonie argumentative est (si un locuteur fait un énoncé et qu'il fait véhiculer un ou plusieurs énonciateurs pour l'accomplissement des actes illocutoires, deux attitudes sont possibles); «*ou bien s'identifier à eux, en prenant alors en charge leurs*

*actes --- illocutoires; -ou bien s'en distancier en les assimilant à une personne distincte de lui qui peut être ou non déterminée».* (1993:184)

## 1.2. Les Connecteurs argumentatifs

Généralement, il ya plusieurs connecteurs argumentatifs qui marquent les diverses relations entre les parties d'un texte. Les connecteurs argumentatifs, les plus fréquents (or, donc, certes et mais), peuvent manifester l'articulation argumentative vers une certaine conclusion, Ils sont utilisés le plus souvent dans les phrases complexes et selon Martin Riegel, *Grammaire méthodique de français*, (2000: 1053), « *(Mais) joue un rôle d'inverseur à deux niveaux : au niveau des idées et au niveau de l'expression*». Voici un exemple du premier niveau;

4 - Ma voiture est ancienne mais elle est rapide.

De la première proposition, nous nous entendons que la voiture est lente toutefois l'introduction de (mais) va renverser cette idée par un argument plus fort qui est (elle est rapide).

Voici l'exemple du deuxième niveau;

5- Il n'est pas célibataire mais marié depuis dix ans.

Il y a des connecteurs qui expriment l'opposition et la concession comme (pourtant, cependant ...), mais il y en a aussi qui expriment l'explication et la justification comme (car et puisque), ou la complémentation comme (or) et la conclusion comme (donc).

## 2. L'énonciation

Pour Le Petit Larousse (2006:414), l'énonciation est «*production individuelle d'un énoncé dans des conditions spatio-temporelle précises*», c'est-à-dire un acte individuel limité par rapport à l'espace et le temps de l'énoncé.

Emile Benveniste dans son livre *Problèmes de linguistique générale*, (1966:79), la définit comme « *la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* ».

L'énonciation se différencie d'un individu à l'autre, c'est au moment où on émet des énoncés que se réalise l'acte d'énonciation « *c'est l'acte même de produire un énoncé et non le texte de l'énoncé...* », (ibid. 1966:79), cet acte fait par le locuteur mobilise la langue pour lui-même.

Pour Benveniste, on peut aussi mesurer les caractères linguistiques de l'énonciation par la relation du locuteur à la langue.

Dans toute communication, aussi bien orale qu'écrite, on trouve à la fois une énonciation et un énoncé. « *L'énonciation est l'acte linguistique par lequel des éléments du langage sont orientés et rendus spécifiquement signifiants par l'énonciateur (et son co-énonciateur, qui n'est pas un simple destinataire) en vue de produire ledit énoncé* ». (ibid. 1966:79). Nous pouvons, généralement, dire que l'énoncé est le « dit », tandis que l'énonciation est le « dire ». Pour résumer, c'est l'énonciation qui produit l'énoncé. L'énonciation est donc beaucoup moins matérielle, et pourtant, beaucoup plus difficile à cerner et à transcrire. N'étant pas toujours directement perceptible, elle peut faire l'objet d'une enquête ou d'une déduction, mais elle nous échappe toujours, au moins partiellement : consistant en un acte individuel et unique, « *L'énonciation, par nature, ne peut être reproduite* », Benveniste. (1966:80).

D'après Henri Mitterrand, (2002:55), « *l'énonciation désigne l'activité (...) langagière par laquelle un producteur E1 émet un message codé à l'attention d'un énonciateur E2* ». Pour lui aussi, L1 et L2 peuvent coïncider si le locuteur parle à lui-même, une définition bien qu'elle soit linguistique, vise une méthode d'interprétation des textes.

Pour la Grammaire méthodique de français (1994:968), l'énonciation est l'acte de produire un énoncé par un individu dans une situation de

communication particulière, «*Tout acte d'énonciation se réalise dans une situation de communication particulière...*», ce qui interprète la différence d'une énonciation à l'autre, même si, elle est faite par la même personne car les situations de communication sont diverses. Par situation de communication, nous désignons le cadre matériel et spatio-temporel ; identité et relation de locuteur et de l'allocutaire, canal de transmission mais aussi le lieu et la position des locuteurs.

En définissant l'énonciation comme un acte individuel, comme le souligne Emile Benveniste (1966:79), nous devons supposer un utilisateur de la langue, en l'occurrence, le locuteur qui s'impose dans l'énoncé grâce à une "*série de marques*" indiquant son activité et sa subjectivité; le locuteur s'adresse absolument à un allocutaire étant le destinataire de l'énoncé.

Ducrot (1984:173), montre une relation entre l'énonciation argumentative et la justification. Pour lui, une énonciation portant une argumentation se voit comme une justification, «*une loi de discours générale veut que l'énonciation, qui accomplit un acte d'argumenter, se présente comme justifiée, et justifiée par une propriété de l'objet à propos duquel, on argumente.*

Selon Frédéric Calas, (2007:63) «*L'énonciation littéraire est le lieu d'une construction d'échange, de voix, d'instance qui élaborent une véritable polyphonie*», ce qui explique la différence entre l'énoncé littéraire de celle ordinaire car dans l'énoncé littéraire, l'utilisateur de la langue "l'auteur" n'est pas en contact direct avec son destinataire "le lecteur", d'où l'importance de faire intervenir un co-énonciateur et donc la parole de l'auteur est prise par des "*mondes divers*", ils peuvent être des narrateurs, des personnages, des êtres imaginaires, des animaux, des objets ou des plantes. (Ibid.2007: 63-64).

## 2.1. L'énoncé et L'énonciation

L'énonciation se distingue de l'énoncé dans la mesure où celui-ci est le produit concret, oral ou écrit, de l'acte de l'énonciation. On parle aussi des énoncés qui sont détachés de leurs situations d'énonciation d'origine comme ; article scientifique, exposés philosophiques ou la vérité générale comme "la terre tourne autour du soleil" qui semble s'adresser à aucun énonciateur particulier. (op.cit, 1994: 968).

Niemat Karamalla (2009:82) dit que «*La thèse d'Oswald Ducrot consiste à montrer que l'énoncé peut signaler dans son énonciation la superposition de plusieurs voix, et cela en distinguant notamment entre le locuteur et l'énonciateur*». On peut donc dire que l'énoncé se définit comme un support de polyphonie ou un lieu où le locuteur et l'énonciateur se rencontrent en superposant leurs voix.

Pour Laurence Rosier (2008:48), «*le DI met en place une phrase complexe, donc une énonciation dans la phrase enchaînée et une énonciation intra-phrastique*»; le discours rapporté, surtout, indirect, selon cet auteur, est la juxtaposition de deux propositions, principale et subordonnée, qui composent une énonciation.

Nous voyons qu'Emile Benveniste, 1966, en parlant des indices de l'énonciation, touche l'énonciation du point de vue linguistique, alors que la Grammaire méthodique relie les formes linguistiques aux situations d'énonciation, «*les déictiques sont plus ou moins reliés aux différents éléments constitutifs de la situation de l'énonciation, personne objets présents, lieu et temps*», (ibid.1994:966). Par déictiques, nous voulons dire les éléments linguistiques manifestes qui marquent l'énonciation comme dans l'exemple suivant ;

6- je vais à l'université maintenant.

Nous trouvons ici le pronom "je" désignant le locuteur, "université" le lieu et " maintenant" le marqueur du temps et l'allocutaire est implicite, mais il peut être (tu ou vous) comme dans cet exemple,

*7-Est-ce à moi que s'adressent tes folies ou est-ce au hasard que tu parles.*

Quant aux indications de lieu et de temps, il y en a plusieurs qui ont une valeur déictique comme (ici),

*8- Ici même, je sais que jamais je ne m'approcherai assez du monde*  
(L'Etranger d'Albert Camus)

Et celles de temps comme, (maintenant, en ce moment et aujourd'hui) ou les éléments d'intériorité comme,(hier et la semaine passée) ou de postériorité comme (demain et dans dix jours).

Le temps le plus convenable est le présent de l'indicatif comme le désigne Emile Benveniste, (1974:83), «*De l'énonciation procède l'instauration de la catégorie du présent et de la catégorie du présent naît la catégorie du temps, le présent est proprement la source des temps*».

## **2.2. L'énonciation au discours rapporté**

Pour Emile Benveniste, (1966:242), «*le discours indirect représente un troisième type d'énonciation alliant l'énonciation historique et le discours où le discours est rapporté en termes d'événement et transposé sur le plan historique*». Pour lui, le discours indirect n'est qu'un type d'énonciation.

Et d'après Grammaire méthodique du français, (1994:1002), l'énoncé s'adapte à la situation d'énonciation lors d'un discours rapporté, «*les événements passés évoqués dans l'énonciation de discours rapporté sont mise en relation avec l'actualité du locuteur*». Mais, l'énoncé au présent

de l'indicatif est en relation de *coïncidence* avec le moment où on rapporte, voyons le début de l'Etranger;

*"Aujourd'hui, Maman est morte. Ou peut-être hier, je ne sais pas. J'ai reçu un télégramme d'asile: "mère décédée. Enterrement demain. Sentiments distingués. Cela ne veut rien dire. C'était peut-être hier".* (L'Etranger:09).

### **3. La polyphonie**

La polyphonie marquée par une double énonciation dans le discours se fait entendre pour la première fois chez Mikhaïl Bakhtine en analysant les œuvres de Dostoïevski, écrivain russe, dans *Les problèmes de la poétique de Dostoïevski* (1929/1962), Bakhtine se réfère pratiquement de manière exclusive à l'œuvre de Dostoïevski: «*Dostoïevski est le créateur du roman polyphonique. Il a élaboré un genre romanesque nouveau*». (Bakhtine, 1962: 35).

Nous pourrions résumer la théorie bakhtinienne et son étude de la polyphonie comme étant la volonté de montrer que la littérature est, avant tout, un réseau interactif plein d'une pluralité de voix et de consciences plus ou moins indépendantes et elle se trouve dans le texte et dans la réception de l'œuvre .

Selon Ducrot (1984:44), cité dans Niemat, (ibid. 2009:82), «*si l'on appelle «s'exprimer» être responsable d'un acte de parole, alors, ma thèse permet, lorsqu'on interprète un énoncé, d'y entendre s'exprimer une pluralité de voix différentes de celle du locuteur, ou encore comme disent certains grammairiens à propos des mots, que le locuteur ne prend pas à son compte, mais met, explicitement ou non, entre guillemets, une polyphonie*». Ce qui confirme l'idée que l'énoncé est la place de la polyphonie; dans l'interprétation d'un énoncé, il existe des voix différentes au milieu de la voix du locuteur.

Pour Bakhtine, la polyphonie n'a pas seulement sa définition étymologique ou la simple réunion de discours alors qu'on peut trouver des discours qui sont inclus dans d'autres et quelque fois, on oppose le discours collectif et le discours individuel en utilisant le même support linguistique. (Ibid.1962:35)

Oswald Ducrot développe une approche importante de la théorie d'Emile Benveniste en mettant en discussion l'unicité du sujet parlant. Pour lui, l'activité énonciative se compose de plusieurs voix ou point de vue qui font tous ensembles tout discours et il faut donc distinguer entre le sujet parlant qui s'exprime réellement et le locuteur /énonciateur qui sont des personnages théoriques, on parle aussi de la prise en charge ou de la responsabilité que le sujet parlant pourrait ne pas assumer.

Un peu comme Genette distingue l'auteur, le narrateur et le personnage (dont le narrateur peut adopter le point de vue), Ducrot distingue le sujet parlant, producteur empirique de l'énoncé (équivalent de l'auteur) et le locuteur, instance qui prend la responsabilité de l'acte de langage (équivalent du narrateur). Le locuteur recouvre deux instances, le locuteur en tant que tel locuteur (L) et le locuteur en tant qu'être du monde (locuteur lambda) : le locuteur L désigne l'instance à l'œuvre pour l'énoncé précisément considéré ; le locuteur (lambda) désigne l'être du monde. Enfin, le locuteur peut mettre en scène un énonciateur «*instance purement abstraite, équivalent du personnage focalisateur dont il cite le point de vue en s'en distanciant ou non*». (O. Ducrot, 1984:204).

Les énonciateurs sont "censés s'exprimer à travers l'énonciation sans que pour autant on leur attribue des mots précis". (Ibid. 1984:204) ; Cette analyse fonctionne aussi pour le discours indirect libre. C'est-à-dire un phénomène qui se joue au niveau de l'énoncé, en discours.

O. Ducrot va également introduire la polyphonie, avec cette distinction entre locuteur et énonciateur pour expliquer des faits de langue et non plus de discours comme dans le cas de l'ironie : il montre que la négation descriptive (qui ne répond pas à une assertion antérieure) est polyphonique ; dire par exemple à quelqu'un qui vous suggérerait d'aller passer vos vacances à Port-Soudan, Eh ! Un voyage à Port-Soudan ne coûte pas trois sous.

La structure polyphonique fournit des instructions relatives à l'interprétation de l'énoncé, ou plus précisément aux interprétations possibles qui sont de celui-ci. (Introduction à la pragmatique, 2007 :113-115).

Ducrot dans son livre, *L'Argumentation dans la langue* (1980:175), parle d'une polyphonie que le locuteur peut produire, il dit: «*ainsi donc, le locuteur est susceptible, au travers de son acte d'énonciation, (produire de l'énoncé), d'accomplir des actes de langage par deux voies différentes:*

- *D'une part, par son assimilation à tel ou tel énonciation.*
- *D'autre part, par le fait que même qu'il fait parler des énonciateurs et leur confère ainsi une certaine réalité, même s'il se distancie d'eux».*

Retenant l'idée de Austin (Actes de langage), en se concentrant sur l'acte illocutoire, Ducrot voit qu'en accomplissant cet acte, le locuteur produit une polyphonie.

Niemat (2009:81), explique que; «*Ducrot (1984), en revanche, s'intéresse à une polyphonie dans le système de la langue: il examine différentes structures linguistiques véhiculant des polyphonies au sein de l'énoncé».*

Cela veut dire que Ducrot, travaillant sur des éléments linguistiques, constate une polyphonie. O. Ducrot va également introduire la polyphonie, avec cette distinction entre locuteur et énonciateur pour expliquer des faits de langue. Et on peut donc signaler une nouvelle

notion (polyphonie linguistique) qui va de même avec celle qui est littéraire.

Selon Ducrot (1984), cité dans Niemat Karamalla, (2009:84), les polyphonistes pensent que la polyphonie se trouve dans la multiplicité de point de vues dans l'énoncé, mais d'après lui, «*l'énoncé n'est pas toujours la représentation d'une seule et même pensée*».

### **3.1. Les marques de la polyphonie**

L'étude de la polyphonie exige l'identification et l'analyse de ses marques linguistiques qui sont plusieurs: la négation, l'ironie, les connecteurs et le discours rapporté qui est l'objet de notre travail de recherche.

#### **3.1. 1.La négation**

La négation est une marque polyphonique qui se divise selon le contexte de l'énoncé en deux ; la négation descriptive de type "le ciel est bleu et le ciel n'est pas bleu" et la négation polémique qui sert à contester une énonciation antérieure et c'est à ce type d'emploi que nous avons affaire lorsque nous parlons de la polyphonie.

Mais, pour Ducrot, cité dans Niemat (2009:87-90), la négation a trois types d'emploi; la négation métalinguistique, la négation polémique et la négation descriptive, il cite des exemples pour les trois types; «*J'ai beaucoup frotté mais ce mur n'est pas blanc (négation polémique)*», «*Il n'y a pas de nuage au ciel (négation descriptive)*», «*Ce mur est blanc (négation métalinguistique) - Non, il n'est pas blanc, il est crème (négation métalinguistique)*».

Certains linguistes appellent cette dernière négation une (négation interne) ou la négation contradictoire et qui peut se manifester par plusieurs formes ; totale, partielle, temporelle...

Selon Nathalie Garic et Frédéric Calas, *Introduction à la pragmatique*, (113:2007), reprenant l'idée de Oswald Ducrot, «tout énoncé de la forme (non *P*) est l'accomplissement de deux actes illocutoires; l'un est l'affirmation de *p* par un énonciateur *E* s'adressant à un destinataire *D*, l'autre est le rejet de cette affirmation, rejet attribué à un énonciateur s'adressant à un destinataire *D<sup>2</sup>* ».

En prenant l'exemple de (*moi, je veux me fâcher et ne veux point entendre*). (Molière, le Misanthrope, acte1, sc. 1666), nous voyons clairement que la deuxième partie de l'énoncé n'est qu'une négation polémique.

Il montre que la négation descriptive, c'est-à-dire ne répondant pas à une assertion antérieure, est polyphonique; dire, comme dans cet exemple, à quelqu'un qui vous suggérerait d'aller vous dépayser à Tahiti" :

"*Eh ! Un voyage à Tahiti ne coûte pas trois sous*", c'est mettre en scène implicitement un énonciateur qui aurait dit : "*C'est bon marché d'aller à Tahiti*" et lui répondre en prenant ses distances par rapport à son point de vue. (Ibid.2007:119-120).

### **3.1.2. L'ironie**

Dans la rhétorique classique, on définit l'ironie, sous le nom de l'"antiphrase", en tant que façon de dire le contraire de ce que l'on veut faire entendre littéralement. Et, selon Ducrot (1984), cité dans Niemat Karamalla (2009:87), la négation «*ne correspond pas à une antiphrase*», mais, trois formes de la phrase ironique sont possibles; le locuteur reprend ironiquement l'énoncé d'autrui en ne se mettant pas d'accord avec lui comme si quelqu'un dit: « *C'est un film intéressant*», et l'interlocuteur exprime son désaccord en disant: « *Effectivement, c'est un film très intéressant, tu es un vrai cinéphile !* ». La deuxième forme est l'auto-ironie où le locuteur reprend sa propre idée comme dans l'exemple cité: « *Je*

*disais à mon directeur de recherche que la phase de synthèse des lectures était simple! ». Et la troisième forme est l'un de ces deux cas mentionnés, combinés avec la négation.*

Des pragmatistes ont refait la définition de l'ironie en disant "[...] énoncé éminemment polyphonique fondé sur une dissociation des prises en charge du dire". (Op.cit, 2007.P.117).

Cet emploi se caractérise par un dédoublement faisant entendre ce qu'on veut dire comme un "écho", que dans un seul énoncé, il faut avoir au moins deux voix.

Mais Oswald Ducrot développe l'idée des énoncés ironique en travaillant sur la distinction entre le locuteur et l'énonciateur, pour lui le locuteur présente l'énonciation selon sa position d'un énonciateur. Parler de façon ironique, cela revient pour un locuteur L, à présenter l'énonciation comme exprimant la position d'un énonciateur E, position dont on sait, par ailleurs, que le locuteur L n'en prenant pas la responsabilité et bien plus qu'il la tient pour absurde, tout en étant donné comme le responsable de l'énonciation: L n'est pas assumé à E, origine de point de vue exprimé dans l'énonciation. (op.cit, 1984:221).

### **3.1.3. Les connecteurs**

D'après Grammaire méthodique du français (1994:1043), "Dans l'enchainement linéaire du texte, les connecteurs sont des termes de liaison et de construction". De cette définition, les connecteur servent de liaison et liens entre les propositions ou les séquences dans un texte ou dans un discours, ils complètent les signes de ponctuation par rapport à leur rôle dans le texte et donc ils assurent l'organisation du texte/discours, ils les régissent au niveau de la cohésion comme ; les conjointons de

coordination (mais/donc), des adverbes (alors/ensuite), des groupes de prépositions (d'une part/en tout cas), des présentatif (voilà) et des locutions (autrement dit) .

Dans la même référence et suivant (B. Schneuwly et al.1989), les connecteurs ne sont pas des parties intégrantes des propositions et ils n'y ont aucune fonction syntaxique. Mais, ils ont plusieurs autres fonctions, comme: ils permettent aux propositions de s'enchainer et ils définissent les "stratégies" d'organisation de discours.

On peut classifier les connecteurs en différents catégories:-

1- les organisateurs textuels

Ici, ils sont des marqueurs de structuration qui relient ou séparent les différentes parties du texte.

2-les connecteurs spatio-temporels

Ils se trouvent la plupart du temps dans la narration ou dans la description. Les connecteurs temporels comme (ensuite), ensuite je suis allé voir un ami. Les connecteurs spacieux comme, (à droite), à droite, il ya une banque. Mais, il ya aussi les connecteurs numériques, les marqueurs de tropicalisation, les marqueurs d'explication et d'illustration, les marqueurs de prise en charge énonciative, ce type de connecteurs ont un rôle dans le fonctionnement du texte, les marques de point de vue, les connecteurs de reformulation et les connecteurs argumentatifs. (op.cit, 1994:1043-1053)

### **3.1.4. Le discours rapporté**

Qu'est-ce qu'un discours rapporté ?

La définition simple que nous offre le Petit Larousse (2004:730) est;

«*Énoncé supérieur à la phrase considéré de point de vue de son enchainement direct, indirect*». C'est une définition dépourvue du contexte de (*rapporтер*).

Nous pouvons aussi parler du discours rapporté et de sa relation avec l'argumentation. Ici nous parlons, plus ou moins, du discours argumentatif ou de l'argumentation dans le discours, c'est-à-dire, ce qui vise à persuader dans un discours, lorsqu'on fait une publicité sur une région touristique c'est qu'on argumente pour attirer l'attention sur cette région.

Pour Laurence Rosier, (2008:03) c'est une étiquette importée de l'anglais "reported speech" et ce terme n'indique que le discours indirect; le discours rapporté recouvre les formes linguistiques permettant de rapporter ou de présenter, sous une forme directe ou indirecte le discours de l'autrui (il a dit) ou son propre discours (je lui ai dit), d'après lui, rapporter veut dire citer, résumer, reformuler, évoquer ou interpréter un discours.

Le discours rapporté se caractérise par ses proposition hétérogène l'une est dite principale ou citée servant de point de repère pour l'autre qui est secondaire, c'est deux rencontres font une place pour une vraie polyphonie.

Selon Niemat Karamalla(2009:93) «*L'école de Genève d'analyse du discours (E. Roulet) articule l'organisation polyphonique avec l'organisation du discours, et restreint la notion de polyphonie à la coprésence de plusieurs locuteurs (c'est-à-dire aux discours représentés) – et non à celle d'énonciateurs purement abstraits*». Cela veut dire que les deux notions (polyphonie) et (discours rapporté) sont deux notions inséparables ou plus précisément, une existence de pluralité des locuteurs dans un discours.

Pour L'Analyse littéraire de Mitterrand (2002:61), «*De façon plus simple parce qu'attribuant tout discours à une personne, la polyphonie s'entend sous les formes de style indirect libre*», donc lorsqu'il est question de discours surtout indirect qu'on a à utiliser la polyphonie.

Le Discours Rapporté de Laurence Rosier essaie d'éclaircir la distinction faite par Ruth Amossy (2005), entre une visée argumentative claire et une dimension argumentative, en disant que «*les citations dans une dissertation affaiblissent la qualité de celle-ci et la dimension argumentative peut se voir clairement dans les échanges de points de vue car cela exige une stratégie particulière pour avoir une position dans un discours et s'annoncer comme énonciateur*».(Amossy cité dans Le Discours Rapporté, 2008:03).

Nous présentons, en détail, le discours rapporté dans le deuxième chapitre, puisqu'il constitue l'objet principal de notre travail de recherche.

**Le deuxième chapitre**

**Le discours rapporté**

## **Deuxième chapitre**

### **Le discours rapporté**

Dans ce chapitre, nous allons traiter le discours rapporté, sa formation et ses formes, illustrées avec des exemples. Nous allons essayer de montrer la différence qui existe entre ses différents composants comme le discours direct, le discours indirect (intégré et libre). Nous allons terminer par la démonstration de la relation qui existe entre ce qui est rapporté et la polyphonie.

#### **1. La définition du discours rapporté**

Le discours rapporté est un procédé qui met en place au minimum deux situations d'énonciations différentes, incluses l'une dans l'autre. Et donc tout ce qui est redit est un discours rapporté par un locuteur «*qui se fait en quelque sorte le porte-parole du discours de l'autre locuteur*», (op.cit, 1994:1009).

Pour Laurence Rosier, (2008:18), «*(...) Rapporter égale superposer*» et dans ce sens, on parle de plusieurs voix dans un seul discours c'est-à-dire plus précisément une polyphonie ou un dialogisme; reproduire ou redire dans un contexte et d'une manière différente. «*On ne rapporte pas un discours de façon décontextualisée: on le fait sous une forme et dans un but précis selon le contexte*». (Ibid.2008:17).

Le discours rapporté se divise, en générale, en deux grands types; le discours rapporté *direct* et le discours rapporté *indirect* qui à son tour se compose en deux ; le discours rapporté indirect lié ou intégré et le discours indirect libre.

Le discours rapporté direct est fidèle et neutre. «*Il est évidemment la forme la plus littérale de la reproduction de la parole d'autrui*», (op.cit, 1994:1010). Toutefois, le rapporteur peut influencer le discours, notamment avec des éléments comme dans l'exemple suivant;

9-"*Taha, viens voir*", *Prétend/ dit / reconnut / cria* ...*Ali*.

Le discours rapporté indirect lié est en dépendance syntaxique avec ses éléments, et il se trouve comme une subordonnée, complément d'un verbe principal qui signifie « dire » ou « penser ». «*Il est généralement bien intégré au discours dans lequel il s'insère et n'est pas marqué par une rupture énonciative*», (ibid.1994:1012). Nous citons un exemple :

10-*Ali a dit qu'Ahmed était malade*.

Selon Martin Riegel et al. (ibid.1994:1015), le discours rapporté indirect libre est un style indirect libre constituant un support littéraire essentiel, qui se trouve rarement dans la langue parlée.

L'auteur peut rapporter les paroles et les pensées au moyen d'une forme qui s'intègre parfaitement au récit, ouvrant des perspectives narratives nouvelles. Il mime le discours direct, (*sans mise en subordination*). Il conserve les exclamations et les procédés expressifs du discours direct; Nous citons un exemple :

11-*Etienne, déjà, continuait d'une voix changé. (...) Est-ce qu'il se trouvait des tâches pour manquer à leur parole? Quoi ! Depuis un mois, on aurait souffert inutilement, on retournaît aux fosses, la tête basse, et l'éternelle misère recommencerait ! Ne voulait-il pas mieux mourir tout de suite, en essayant de détruire cette tyrannie du capital qui affamait le travailleur?* Zola, cité dans, (Ibid.1994:1015).

## 2. La forme et la formation du discours rapporté

Selon le Bon usage, (1993:629), nous pouvons rapporter les phrases de quelqu'un d'autre par plusieurs façons qu'il soit écrit ou oral mais apparemment, il existe deux grands types de discours rapporté.

1-le discours rapporté direct où le narrateur rapporte ce qu'il a entendu tel qu'il est sans rien y modifier comme :

12-Ali a dit: "j'aime la musique" ou "j'aime la musique" a dit Ali.

2- le discours rapporté indirect où on peut rapporter selon son point de vue et donc nous pouvons dire que "je" est le narrateur, "tu" représente la personne à qui il s'adresse, (ici) est le lieu où il se trouve et "maintenant" est le moment où il parle ou il écrit .Le discours rapporté indirect se divise en deux :

A- le discours rapporté indirect lié où les propositions qui font le discours sont liées l'une à l'autre soit par un mot de liaison soit par une règle grammaticale comme lorsqu'on rapporte un discours ayant le même sujet pour ses deux propositions, on conjugue seulement le verbe introducteur;

13- Ali a dit qu'Aicha aimait la musique (que)

14- Ali a dit d'aimer la musique (règle grammaticale)

B- le discours indirect libre où les propositions ne sont pas en dépendance l'une de l'autre ;

15- il n'ya pas de cours demain, le professeur l'a dit.

Ce style de discours se trouve en abondance dans l'usage littéraire mais rarement dans le langage courant. (Ibid.1993, P.629).

Le Bon usage, (1993:629) constate que le discours rapporté direct est comme une citation, il est présenté à l'écrit en guillemets ou en tiret,

mais les guillemets peuvent être en discours indirect libre et rarement en discours indirect lié.

Le discours rapporté direct est normalement présenté par des formules explicites, des verbes introductifs ou des incises et les verbes sont transitifs de type (dire, déclarer, penser) comme, dans cet exemple;16- "*nous allons sortir de l'Iraq*" a déclaré le président de l'Amérique.

Le discours rapporté direct est utilisé pour confirmer une réalité ou dans la littérature pour rapporter des éléments essentiels. (Ibid.1993:629-632). Ces mêmes verbes servent à introduire le discours indirect lié.

Mais pour Grammaire méthodique du français, (1994:1012), les verbes du discours indirect sont plus variés que ceux du discours direct ce qui indique «*une appréciation du locuteur qui rapporte le discours d'autrui*».

Selon Maurice Grevisse, (1993.632-692), il est remarquable que ces verbes peuvent indiquer certaines choses ;

1- la façon dont les propositions sont dites comme (affirmer, crier, hurler).

2- les modalités du dialogue comme (répondre, répliquer, ajouter).

3- les sentiments du locuteur ou du narrateur (avouer, prétendre)

On peut substituer le verbe (dire) par le verbe (faire) dans le discours direct et le discours indirect libre mais rarement dans le discours indirect lié;

17- "maestro" lui fis-je.

18- "nom de dieu" fait Arnaud, quand il a compris.

"*Le style indirect lié se caractérise par la perte de l'intonation qu'avaient les paroles en style direct*".(Ibid. 1993:P.551). Ce qui interprète la différence entre une phrase affirmative et une autre interrogative comme si vous dites ;

19-je me demande si elle arrive ce soir et "j'arrive ce soir" a-t-il dit ?  
Le discours, ou l'énonciation comme le désigne le Bon usage, indirect lié se caractérise par l'introduction d'un mot de conjonction (que) ;  
20-il dit qu'il allait à Londres le lendemain.

Il ya aussi l'usage de la locution (comme quoi) qui est utilisée en abondance dans la littérature surtout du *XIXe siècle* et avec les deux verbes (raconter et expliquer);

21-Elle lui raconte tout bas comme quoi Marguerite lui avait cédé ses droits. (Homme de neige, 2005:795).

22-Madame le Bleu et Philomène racontaient comme quoi la compagnie allait renvoyer Rambaud, jugé compromettant. (Zola-bête hum, V.89).

Mais lorsque les deux sujets des deux propositions, principales et subordonnée, sont les mêmes, nous ne pouvons pas utiliser un mot de liaison comme;

23- il disait "il va à l'école". Mais on dit: il disait d'aller à l'école, et dans ce cas là, le deuxième verbe est à l'infinitif. (Ibid. 1993:P.551).

Pour Grammaire méthodique de français, (1994:1012), «*le discours indirect se construit comme une proposition subordonnée, qui est complément d'un verbe principal signifiant (dire) ou (penser)*». Un changement sur la construction de la proposition subordonnée fait en introduisant *le mot subordonnant* (qui, si,...), et l'effacement de la ponctuation.

### **3. L'interrogation indirecte**

En parlant de l'interrogation indirecte, nous constatons que l'interrogation indirecte va bien avec les verbes qui acceptent la contraction avec (si) comme le verbe demander;

24-je me demande si elle m'aime,

Mais on ne peut pas dire ;

25-j'aime si elle me regarde.

26-et je me demande si l'homme m'aime,

Mais on ne peut pas dire ;

27-j'aime si l'homme m'aime.

Dans la langue courante ou " soignée", l'utilisation de (est-ce qui ou qu'est-ce que) est interdite, comme dans cet exemple que nous citons;

28-*il se demandait qu'est-ce qui remplacerait cela.* (Hugo, Misérable, 1, 11, P1).

L'interrogation indirecte se caractérise par l'introduction de la conjonction (si) ;

29- allons à Paris – il me demande si nous allions à Paris.

Alors que l'interrogation indirecte partielle dans le discours rapporté se caractérise par le fait que la plupart de ses mots sont ceux de l'interrogation directe comme;(Quel, qui, lequel, où, quand, toutefois, que) et (qu'est ce que) est remplacé par (ce que). (Le Bon usage, 1993: 632).

Le sujet, dans l'interrogation indirecte liée, occupe une place particulière ; les pronoms personnels ou impersonnels « il, on, ce, je... » sont souvent devant le verbe comme dans ces exemples cités;

30-*On se demande pourquoi ils sont là.*

31-*Je vous demande si vous partez.*

Mais si le sujet n'est pas un pronom personnel ; Il vient après le verbe comme dans l'exemple cité ;

32-*Je vous demande quelle est votre intention.*

De même que les assertions et les injonction , les interrogations peuvent aussi être rapportées lors d'un discours indirect lié et on les décrit par un schéma intonatif descendant , on utilise parfois le conjoncteur ( si) qui est utilisé dans l'injonction et l'assertion, mais il se combine avec le futur et le conditionnel.

33- Je me suis demandé si je m'occupe peut- être trop de moi- même -  
Interrogation indirecte.

34-aurez-vous jamais la force de résister aux tentations au bien être -  
interrogation directe.

35-le psychiatre m'a posé la question embarrassante de savoir si j'aurais jamais la force de résister aux tentations au bien être -interrogation indirecte.

### **3.1. Les formes d'interrogation**

Qui est-ce que (sujet) et Qu'est – ce que ou que (objet) se transforment en (ce qui) et (ce que) dans l'interrogation indirecte. Nous citons des exemples :

36-qu'est- ce qui vous inquiète ? - interrogation directe

37-je veux savoir ce qui vous inquiète - interrogation indirecte

38-Ou quel est le lieu de votre naissance -citation

39-je veux savoir quel est votre lieu de naissance -interrogation rapportée

40-Ou comment allez- vous -interrogation directe.

41-il me demande comment j'allais - interrogation rapportée.

Mais si la citation et l'opinion rapportée ont le même sujet on utilise l'infinitif dans la forme de discours rapportée indirect.

42-Je me demande comment me débrouiller.

43-Je ne sais où m'adresser.

44-L'interrogation indirecte peut- être sans inversion ;

45-je m'interroge où elle va dans cette obscure nuit.

Ou interrogation avec inversion comme :

46-je m'interroge où va cette dame dans *cette* obscure nuit.

<sup>26</sup>

Ou nous pouvons mélanger les deux form

47-je m'interroge où va -t- elle cette dame... (op.cit, 1989:573-575).

L'exclamation dans le discours direct est présentée par les mots exclamatif (*comme, combien, quel*) ; il a dit (*quelle chaleur fait -il*) il m'a dit (*comme, tu es belle*).

Mais cette forme est impossible dans le discours indirect car ces énoncés ne contiennent pas de verbe comme les exemples cités;

48-*Il a crié* (imbécile) - Il a crié que (imbécile) ou (bravo) ...

Dans le discours rapporté indirect lié l'impératif devient un subjonctif introduit par la conjonction que ou un infinitif introduit par la préposition (de) comme cet dans exemple;

49-(Prenez -le) ; il ordonna qu'on le prit) style soutenu ou il ordonna qu'on le prenne (langue courante). (Ibid.1989, P.573).

Grevisse et André, dans leur livre, *Le Bon Usage*, (1993:629- 632) disent que le discours rapporté indirect libre ne change pas beaucoup sa forme et il exclut la subordination, surtout, le mot de subordination (que); dans les phrases affirmatives, dans l'interrogation ainsi que dans l'exclamation comme;

50-Je me regardais avec satisfaction dans la glasses que ma robe m'allait bien.

La Grammaire textuelle du français, (1989:564), parle des opinions rapportées et dit que, normalement, on a recours à rapporter une opinion d'autrui dans une conversation quelconque, dans ce cas, il est utile

d'utiliser un verbe de communication comme marque de discours rapportés.

Le verbe de communication le plus fréquent en français est le verbe (dire) qui, sous la forme de (se dire), s'emploie aussi comme verbe d'opinion et de sensation. Il existe, mais rarement, un nom ou autre segment de texte comme marque de discours rapporté, regardons ces exemples cités;

50-/ *Voici sa réponse/ /lui, à l'oreille de sa femme/*

51-/ *Alors moi, tout bas.../ /puis elle, sur le même tour /*

Pour Harald Weinrich (ibid. 1989:564), le discours rapporté a de minimum un signe linguistique pur et simple et de maximum un texte tout entier. Il faut prendre en considération la position du rapporteur par rapport à l'opinion rapportée, car l'opinion peut être rapportée telle qu'elle est dite ou reformulée par le locuteur. Dans le premier cas, il est appelé le discours direct et dans le second, il est nommé le discours indirect (lié et libre). Nous voulons dire par discours direct; une opinion rapportée textuellement et par discours indirect, une opinion rapportée en substance et sans en citer les termes exacts. Quant au discours direct, il exige de citer l'opinion de façon exacte alors que la marque de citation est toujours avant le discours et qu'il y a normalement des signes de ponctuation comme : les deux points (:) et les guillemets (""). La marque de citation peut se manifester au milieu de la citation, nous citons un exemple:

52-Je déteste les supermarchés, ai- je répondu, et j'ai une horreur qu'on me dérange par téléphone- (Ibid., 1989:565)

Ou après la citation et dans ce cas là, elle identifie la rétroactivité comme:

53-"Excusez –moi, madame"- après ces mots, clac, on a raccroché- (ibid. 1989:565)

Dans les citations courtes, on se contente souvent des guillemets comme dans l'exemple :

54-On sait que Louis XIV a identifié sa personne avec l'état ;"l'*Etat, C'est moi* ". (Ibid. 1989:555). Ou, j'ai répondu: "non". (L'Etranger d'Albert Camus, 1942:13).

Pour le Bon Usage aussi, les verbes de communication qui sont considérés comme des marques de citation sont toujours soutenus par des adverbes ou des locutions adverbiales, comme le verbe dire dans certaine situation :

*/Soudain il me dit :.... / il dira sans doute :....// il a dit en français/:..../ il me disait avec une sourire crispé.../*

Les verbes les plus utilisés dans le discours direct sont (*dire, demander, répondre et penser*). Mais, dans les styles recherchés, On utilise souvent /l'inversion du verbe introductif :(; dit-il...).

Ou on omet l'inversion s'ils 'agit d'un registre relâché mais, dans ce cas, la marque de citation est suivie de la conjonction que : (qu'il dit..).

La marque de citation se compose au moins de deux syllabes et d'un pronom de complément, (-lui –dis- je...) (...je lui dis...).

Mais La Grammaire méthodique du français, (2009:1009) voit dans le discours indirect une opinion rapportée sans qu'elle soit citée à la lettre. Et donc un changement sur la forme du discours: Dans un discours indirect, le rapporteur peut ne pas être fidèle à ce que dit le locuteur et donc la citation peut être reformulée par sa propre manière et c'est là qu'on sent les idées propres au rapporteur. L'opinion rapportée s'adapte nécessairement avec l'environnement du texte et donc, elle change selon la syntaxe du verbe, les rôles du texte, et le temps.

Mais, pour Grammaire textuelle du français (1989:567), C'est la marque de citation qui détermine les formes de discours indirect tout à

coup, nous entendons dire le discours indirect intégré et le discours indirect libre. Le discours rapporté intégré est lié entre ces propositions par une marque de citation qui assure sa dépendance syntaxique. Il est plus au moins bref mais quelquefois, il se trouve long et dans ce cas, la marque doit être réintégrée ou renouvelée et c'est à partir de ce renouvellement que les parties du discours indirect soient dépendantes l'une de l'autre et cela risque de faire perdre le fil de discours quant à l'auditeur.

L'exemple cité dans ce livre est;

55-le boulanger a dit que le pain augmentera encore la semaine prochaine. Dans le discours rapporté, et puisqu'on peut rapporter des injonctions et des interrogations, on trouve donc une forme assertive, une forme injonctive et une forme interrogative.

Quant à l'assertion, nous en trouvons deux types;

1. Une forme verbale qui compose la marque de citation (il disait que c'était ...). (ibid.1989:568)
2. Une forme dépourvue d'un verbe où la marque de citation ne se compose pas de verbe (à ses amis c'était...).

Dans le premier cas, c'est la conjonction (que) qui introduit le discours rapporté, on peut remarquer cela surtout dans les textes narratifs et parfois la conjonction, comme elle se trouve normalement après la marque de citation. Les marques de citation, autres que verbales, forment en collaboration avec leur citation une conjonction d'autres moyens; dans ce cas le conjoncteur est souvent une préposition et que la conjonction est secondaire. Une forme verbale constitue une marque de citation (verbe de communication):

56-le Boulanger a dit que le pain augmentera encore la semaine prochaine.

57-Je pense souvent que la hausse des prix fait du bien à tous, sauf au consommateur.

Forme nominale constituent une marque de citation.

58-selon des experts, la situation n'est pourtant pas décourageante.

59-à mon avis, les experts devraient plus souvent aller du pain eux-mêmes.

Il faut que la source citée s'adapte syntaxiquement avec l'idée rapportée dans le discours intégré et avec les deux marques verbale et nominale, toutefois, que les autres caractéristiques du discours rapporté comme (la sémantique) peuvent ne pas déformer la conformité de discours.(op.cit, 2009:1009-1014).

Mais, Grammaire textuelle du français, (1989:568-569) parlant de rôle communicatif dans le discours indirect intégré, souligne trois communicants (locuteur, auditeur, référent) qui sont parfois comme source dans la marque de citation selon des règles précises;

**A- le locuteur est la source de la citation:**

Dans ce cas, le locuteur est apparu comme la source de la marque de citation et on parle d'auto- citation, le locuteur s'adresse à un auditeur mais parlant de lui – même;

"Je connais très bien votre situation" –citation  
60-je vous ai dit que je connaissais très bien votre situation - opinion rapportée.

"Nous ne vous laisserons pas tomber" - citation.

55-Je viens de vous promettre que nous ne vous laisserons pas tomber- opinion rapportée.

### **B-l'auditeur est la source de la citation:**

Si c'est l'auditeur qui est la source d'une citation, il parle au locuteur alors que le rôle du référent ne change pas. Une règle de permutation des rôles, comme dans cet exemple;

"*Je vais m'occuper de vous*" - citation.

61-vous voulez vraiment me faire croire que vous occuper de moi ?  
- opinion rapportée.

62-*Ou vous êtes le seul responsable de mon destin*- citation

63-d'après vous je suis donc le seul responsable de votre destin - opinion rapportée.

Selon cet exemple, nous pouvons remarquer que la permutation règle aussi les articles possessifs.

### **C- le référent est la source de citation:**

Il s'agit ici de la troisième personne du singulier qui est la source de la citation. Le locuteur et l'auditeur de la citation sont transférés dans le rôle du référent quant à l'opinion rapportée, mais, le rôle du référent reste inchangé selon la règle du nivellement des rôles.

"*Je suis à court d'argent*"-opinion du référent cité à la lettre.

60-il dit à tout le monde, il est à court d'argent - opinion rapportée du référent.

64-"*vous avez plus de chance que personne*" - citation.

65-*il lui a dit qu'elle n'a plus de chance que personne*- opinion rapportée.

Pour Harald Weinrich, (1989:570), le passé simple est exclut dans le discours rapporté, et donc, si on l'utilise dans un texte, il ne s'agit pas de discours indirect, mais il peut venir comme verbe introducteur au discours direct, ("Aline" s'écria- il).

Pour la même référence citée, (1989:571-572), l'adaptation du temps n'est pas nécessaire quand il s'agit des assertions qui ont une valeur universelle ou prétendues vérités éternelles :

66-le délégué prétendait que les syndicats représentent les intérêts de la classe ouvrière - discours rapporté sans changement au temps.

On peut aussi trouver des indices syntaxiques qui contribuent à la manifestation de discours rapporté:

67-*hier, j'ai été insupportable –dit-il* - opinion rapportée.

68-*"demain, je serai tout à fait gentil"*– citation.

69-*il promettait que le lendemain, il serait tout à fait gentil* –citation rapportée indirecte.

Quand il s'agit d'interdiction en discours direct, on utilise l'impératif et parfois le subjonctif ou quelques verbes de modalité, nous citons des exemples;

70-"Fais ton devoir"-impératif du discours direct.

71-"Sois gentil avec ta prof"- subjonctif du discours direct

Mais, au discours indirect, on utilise l'infinitif au lieu de l'impératif et le subjonctif ou des verbes de modalité comme, (devoir, falloir ...), nous citons des exemples;

72-Je te dis de faire ton devoir- impératif au discours indirect.

73-Il faut être gentil avec sa prof- subjonctif au discours indirect.

74-mange ta soupe - impératif directe.

75-je lui ai dit mille fois de manger sa soupe - impératif rapporté – avec (lui)

76-Ou bois ton lait – impératif direct.

77-je te dis pour la dernière fois que tu dois boire ton tait - impératif rapportée – avec (te).

Mais, si la destination de l'injonction ne se manifeste pas dans le contexte source de la citation, on n'utilise pas l'infinitif au discours indirect mais, soit le subjonctif, soit les verbes de modalité.

78-laisse- moi tranquille - citation –

79-*Quand on lui demandait quelque chose, elle répétait toujours qu'on devrait la laisser tranquille* - opinion rapportée.

80-*Ou qu'on ne me parle plus de pédagogie* - citation.

81-*elle avait strictement défendu à son mari de lui parler encore de pédagogie* - opinion rapportée. Dans cet exemple, la négation est transformée à un autre élément lexical. (Ibid.1989:572).

#### **4. Discours indirect libre**

Pour Le Bon usage (1993:629), le discours indirect libre se caractérise par l'effacement des verbes introducteurs, les locutions et même les marqueurs typographiques, nous trouvons seulement les interlocuteurs avec des verbes conjugués au temps du discours (présent, passé composé et future), comme dans l'exemple cité;

82- "Elle s'était levée, oh descends, c'est qu'il me fait mal avec ses pattes, il me griffe, ses vieilles angles sont durs, ça aussi c'est la vieillesse". (Daniel Sallenave- un printemps froid-P15).

Le discours indirect libre peut contenir aussi une marque de citation dans son texte mais à l'inverse du discours indirect intégré le discours indirect libre n'est pas en relation de dépendance syntaxique avec le contexte source de l'énoncé. La forme de deux discours, indirect, intégré et libre ont un trait commun ce que les deux ne sont pas rapporté à la

lettre et les deux doivent s'adapter avec l'aspect temporel. Les règles d'adaptation temporelle, pour les deux sont Presque les mêmes.

Pour Harald Weinrich, (1989:576), " ... *le discours indirect libre se place entre le discours indirect intégré et le discours direct*". C'est à dire que le discours indirect libre bien qu'il a pris des traits du discours indirect comme nous avons mentionné plus haut, il a pris aussi certains caractères du discours direct comme, les diverses marques syntaxiques.

Et le discours indirect libre, d'après la Grammaire expliquée du français, (2007:70), est un mode pratique dont l'exemple se trouve dans la littérature, comme les œuvres de Zola et Maupassant. Ce mode garde certains aspects de discours indirect :

*"Anne-laure protesta énergiquement, ah non, fini ! Pas question pour elle d'aller en Italie avec les parents, elle en avait par-dessus la tête des voyages culturels et en plus elle avait passé l'âge, on l'apprenait pour un bébé ou quoi ? Elle préférait mille fois partir avec ses copines faire du camping, il ne fallait pas qu'ils comptent l'emmener avec eux "*.  
(Ibid.2007-P.268).

Pour Grammaire méthodique du français, (1994:1015), le discours indirect libre s'est imposé comme un style littéraire, au 19<sup>ème</sup> siècle, dans les romans de Flaubert et Zola: «*il permet à l'auteur de mêler son point de vue avec celui du personnage dont il rapporte le discours*». Ce qui rend la tâche difficile pour un locuteur d'interpréter un tel discours.

Selon, Carl Vetters, (1989), cité dans Le discours Rapporté de Laurence Rosier, (2008:90), "Dans la plupart des cas il n'ya pas le moindre doute et le lecteur ne rencontre pas le moindre problème pour choisir la bonne interprétation". Cela veut dire que malgré l'ambiguïté qui se trouve dans la forme de style indirect libre, le lecteur va comprendre le message exact du discours.

## 5. La concordance des temps

La concordance des temps est la règle d'après laquelle le mode du verbe d'une proposition subordonnée doit s'accorder avec celui de la proposition principale ainsi que le temps employé dans une proposition subordonnée est orienté, voire imposé, par celui du verbe de la proposition principale.

Il s'établit entre eux un rapport nécessaire qui donne à la phrase tout son sens et définit la chronologie des actions entre les propositions ainsi c'est une règle indispensable dans le sens de la perfection de la langue.

Grammaire expliquée du français, (2007:263) montre que "*Le discours direct permet une plus grande liberté : il peut contenir des exclamations, des interrogations ou des phrases étrangères, des conjonctions, etc.*". Et donc, on n'a pas besoin de changer le temps des verbes de la proposition subordonnée au discours direct.

Selon Grammaire Méthodique du français, (1994:1013), quand le verbe introducteur est conjugué au présent ou au futur, le verbe de la proposition subordonnée au discours indirect ne subit pas un changement (*il affirme: "tu as tort" → (il affirme que tu as tort)*).

Il observe que le passage du discours direct au discours indirect ne se fait pas facilement et que la citation ne peut être telle qu'elle, ce passage subit un changement et donc une interprétation différente, mais le passage sera, parfois, impossible comme dans les exemples suivants ;

83-elle a murmuré "ciel, mon mari ! Bof ! Tant pis".

C'est impossible de dire ;

84-elle a murmuré que ciel mon mari.

Et le changement indispensable comme;

85-"ne prenez pas votre caméscope, je prendrai le mien" nous a dit notre ami Lebrun.

Le discours avec le changement sera ;

86-notre ami Lebrun nous a dit de ne pas prendre notre caméscope, qu'il prendrait le sien – le changement s'est effectué sur les pronoms personnels, les pronoms possessifs et les adjectifs (votre-notre, je-il, mien-sien).

Une autre remarque, citée dans la même référence, est que les verbes qui introduisent le discours rapporté indirect sont appelés les verbes de (dire) parce que tous les verbes ne peuvent pas introduire un discours comme par exemple ;

87-Il s'est excusé qu'il avait de travail – c'est une phrase inacceptable sauf si on la complète par un verbe de (dire) ;

88-Il s'est excusé en disant qu'il avait du travail.

Mais Harald Weinrich, (1989:570), parlant du temps des verbes à l'indicatif, il dit que si le verbe principal est au présent, au futur, ou au conditionnel, il n'y aura aucun changement, mais si ces verbes sont au passé, il faut absolument effectuer des changements temporels comme, nous allons voir en parlant du changement des temps au discours rapporté.

### **5.1. Le changement des temps au discours rapporté**

Pour Grammaire Textuelle du Français, (1989:569), le temps doit s'adapter avec le contexte du discours rapporté, cela veut dire, deux temps différents, le temps du discours cité et le temps du discours rapporté, le temps cité doit être transformé selon une règle précise; on parle du discours rapporté de point de vue temporelle et c'est inévitable de parler des concordances des temps, disant que celle-ci ne régit pas le discours citant ou direct. "*En DD, qui préserve l'indépendance des énonciateurs, tous les temps sont permis puisque le discours citant ne met pas sous sa coupe l'actualité du discours cité*", (op.cit, 2008: 69).

**Voici un tableau qui montre le changement temporel;**

<b>Temps de citation</b>	<b>Temps du discours rapporté</b>
Présent	Imparfait
Passé composé	plus- que parfait
Future simple	Conditionnel
Future intérieur	conditionnel intérieur
Future proche	conditionnel proche

(op.cit, 1989:569-570).

Nous citons des exemples;

Pour le présent comme;

89-"je vais au cinéma ce soir"- cité à la lettre.

90-Il a dit qu'il allait au cinéma ce soir"- rapporté.

Le passé composé comme;

91-"Aicha est allée au cinéma ce soir là"- cité.

92-Il a dit qu'Aicha était allée au cinéma ce soir là- rapporté.

Pour le future simple comme;

93-"Elle partira demain matin"- cité.

94-Tu as dit qu'elle partirait demain matin- rapporté.

Pour le future intérieur comme;

95-"Il n'aura pas mangé du fromage"-cité.

96-Le médecin a déclaré qu'Ahmed n'aurait pas mangé du fromage- rapporté.

Et pour future proche comme;

97-"Ali va participer au concours de la francophonie"- cité.

98-Tu as dit qu'Ali irait participer au concours de la francophonie- rapporté.

Pour Laurence Rosier (2008:90), L'imparfait et le conditionnel avec une troisième personne, dans la phrase subordonnée, nous permettent normalement d'identifier le style indirect libre, mais parfois et dans le mode classique, il est caractérisé par un changement brusque dans la narration qui passe de passé simple à l'imparfait, voyons cet exemple;

99- "Charlotte soupira, chaque jour lui apportait une épreuve de plus à surmonter, elle avait mérité d'être ainsi, elle le savait bien, baissa la tête et eu un bref sanglot". (Janine Montupet, Judith-Rose, P.218) cité dans (Ibid.2008:91).

D'après Grammaire Méthodique du français, (1994:1014), il existe quelques exceptions qui réfutent la règle de la concordance des temps au discours rapporté:

a-Un présent de définition ou de vérité générale: *Elle pensait que toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire.*

b- Un futur qui marque l'avenir par rapport au moment où le discours est rapporté: *j'ai dit que je viendrai demain. (Il n'est pas venu jusqu'au moment où il rapporte).*

c-Lorsque le locuteur veut marquer qu'il prend en charge les paroles rapportées, il transpose le présent tel qu'il est au discours indirect: (*il a dit que tu es imbécile*), car, pour cette référence, la transposition à l'imparfait permet au locuteur de se détacher du discours rapporté (*c'est lui qui l'a dit, et non pas moi, qui me contente de rapporter ses paroles*).

Bien que les verbes des propositions principales des exemples précédés soient au passé, (deux sont à l'imparfait et un est au passé composé), leurs verbes des propositions subordonnées sont au présent de l'indicatif.

## **Troisième chapitre**

**La signification du discours rapporté dans (L'Etranger)**

**d'Albert Camus**

## **Troisième Chapitre**

### **La signification du discours rapporté dans (L'Etranger) d'Albert Camus**

#### **1. Le corpus**

Dans ce chapitre, nous allons essayer d'analyser certains passages du discours rapporté dans le roman d'Albert Camus, (L'Etranger). Nous allons voir comment le discours rapporté et la polyphonie discursive étaient des supports nécessaires pour le rapportage de déroulement de la vie des personnages.

Un récit met en scène des personnages : il est donc fréquent que les voix narratives rapportent leurs pensées et leurs paroles au lecteur.

La manière de rapporter les paroles et les pensées nous intéresse pour comprendre le sens d'un texte. Par exemple, rapporter les paroles d'un personnage directement peut signifier qu'elles sont importantes (pour le narrateur) ou rapporter indirectement, elles peuvent au contraire sembler dévalorisées. Mais tout dépend du texte auquel on a affaire.

Le roman L'étranger d'Albert Camus relate la vie du narrateur Meursault qui semble indifférent de tout ce qui se passe au tour de lui, commençant par la mort de sa mère, son attitude envers Marie (elle m'a demandé si je l'aimée...) et puis l'Arabe qu'il a tué seulement parce qu'il faisait chaud.

Dans ce roman, il existe les deux types du discours direct et indirect "lié et libre" et donc sûrement une polyphonie discursive.

Nous allons analyser un échantillon de dix-neuf passages rapportées dans ce roman;

100-j'ai reçu un télégramme d'asile: "*Mère décédée. Enterrement demain. Sentiments distingués*". (Version électronique page .9);

Cette citation est apparemment de la part de la direction de l'asile, elle est très courte comme il est l'habitude des écrits des télégrammes.

Elle est racontée à la lettre sans rien changer ni, non plus, être précédée d'un verbe introducteur et en plus elle est mise entre guillemets et comme cela, nous pouvons clairement reconnaître le discours direct.

Le télégramme reçu de l'asile est une lettre formelle et officielle raison pour laquelle, il est rapporté à la lettre mais aussi parce qu'il est important d'après le narrateur; il n'y peut rien changer ou, comme nous avons vu dans le deuxième chapitre, que les vérités sont racontées en direct: la mort de sa mère est une vérité...

Dans ce type de discours, "l'auteur" par son narrateur n'est pas impliqué dans l'idée rapportée il n'y est pour rien comme s'il voulait dire "voilà ce qui a été dit" et donc, son avis n'est pas mentionné.

101-(*j'ai dit: "il est tard"*) P.13.

Le narrateur fait une remarque à son voisin Raymond, une remarque qui est une vérité.(Il fait nuit) donc, elle a rapporté telle qu'elle est.

Le narrateur l'a mise entre guillemets, on n'a pas changé le temps (le présent temps de vérité) ou, tout simplement, on a rien ajouté.

C'est un discours rapporté direct caractérisé par l'absence de conjoncteur (que), mais l'absence aussi de voix de l'auteur.

102-(*Il m'a dit): "salut, vieux" et il a appelé Marie, "mademoiselle"*).

P.42.

Le narrateur rapporte de Raymond de courtes réponses mises entre guillemets et selon la règle du discours rapporté, citée dans le deuxième chapitre, les deux discours rapportés sont mis en forme directe. Il est difficile de les mettre sous une forme indirecte. Imaginons, (il m'dit que

salut, vieux), ou (il a appelé Marie, mademoiselle), dans la première phrase, le connecteur (que) ne peut pas connecter une phrase dont la proposition subordonnée est un seul nom. Dans l'interprétation sémantique, le mot salut est attribué à qui, est-ce au narrateur ? Ou il a dit au narrateur de transmettre (le salut) à quelqu'un d'autre. Dans la deuxième phrase, en utilisant le connecteur (que), le verbe (appeler) devient le synonyme du verbe (nommer), ce qui n'est pas le cas, donc le discours direct est utilisé ici pour l'ajustement du sens. En utilisant le discours indirect, la phrase perd sa pause nécessaire pour son interprétation sémantique.

103- (*il s'est crié: "est ce que vous le connaissez, celui-là), j'ai dit: "oui, naturellement"*). P.57.

Discours direct introduit par le verbe (crier) dans la première phrase et le verbe (dire) dans la deuxième qui est une réponse de la première. Comme nous avons vu dans le deuxième chapitre que la marque de citation (est-ce que) ne subit pas un changement dans le discours rapporté, voilà pourquoi, elle est citée à la lettre. Il doit aussi, être précédé d'un verbe d'interrogation comme, (demander) et d'un connecteur comme (si ou de).

Dans la deuxième phrase, une réponse courte rapportée à la lettre. Le narrateur, bien qu'il apporte sa propre parole, il l'a mise au style direct. Il nous laisse nous interroger sur son hésitation de répondre, surtout, lorsqu'il a utilisé l'adverbe de confirmation, (naturellement).

Dans la page 12, Meursault parlant au concierge, il dit;

104- (*puis, je me suis souvenu qu'avant de me conduire chez le directeur, il m'a parlé de Maman. Il m'avait dit qu'il fallait l'enterrer très vite, parce que dans la plaine, il faisait chaut, surtout dans ce pays*).

Discours indirect lié et suivi par le conjoncteur (que) et dont le verbe introducteur est le verbe traditionnel du discours rapporté indirect lié (dire). Donc ici le rapporteur a une liberté dans sa manière de reformuler la phrase. Dans ce passage, le locuteur utilise le verbe réfléchi "je me suis souvenu" ce que veut dire rapporter son propre idée. Il a aussi utilisé le plus-que-parfait à fin que le temps s'accorde avec celui de la phrase rapportée, comme nous avons vu dans le deuxième chapitre en parlant de la concordance des temps.

En répondant à des questions de types ; (qui a dit ? À qui il a dit ? Qu'est-ce qu'il a dit et pourquoi ?), nous trouvons qu'il ya une seule idée dite par le concierge de la morgue à Meursault qui nous l'a rapportée de son tour comme narrateur à ses lecteurs, donc, nous constatons qu'il ya deux voix dans seule phrase qui est un discours rapporté en l'occurrence une polyphonie discursive, le narrateur s'implique dans l'idée rapportée et il est, tout à fait, d'accord avec l'idée "qu'il fallait l'enterrer très vite" parce qu'il a laissé ses propres traces pour dire que "je suis dans cette phrase".

105-*(Dans la petite morgue, il m'a appris qu'il était entré à l'asile comme indigent. Je lui ai fait remarquer qu'en somme il était un pensionnaire. Il m'a dit que non).* P.12.

Le héros s'adresse au concierge en lui faisant remarquer le fait qu'il est toujours dans l'asile comme un pensionnaire mais le concierge a nié ce fait. Dans la première partie, Meursault nous rapporte son apprentissage par rapport à l'entrée du concierge à l'asile et sa remarque d'une façon tout à fait libre; il a sélectionné les verbes introducteurs (apprendre et remarquer) en plus du conjoncteur (que) ce qui reflète son implication, entant que narrateur, dans l'idée rapportée.

Nous constatons qu'il ya trois phrases rapportées dans ce passage, la première pourrait être (je suis entré à l'asile comme indigent) et lorsqu'on la rapporte, on est dans la polyphonie, la deuxième phrase (tu es un pensionnaire), ici le narrateur, rapportant sa propre parole (je/introducteur), fait entrer (en somme) pour ajuster le sens, c'est un discours indirect mais nous ne pouvons pas confirmer la polyphonie parce que la deuxième voix est inaperçue et la troisième sera (non), elle est rapportée de façon traditionnelle et indirecte en utilisant le verbe (dire) et le mot de liaison (que), le (non) de concierge est redit pour fin de narration par le narrateur, alors une superposition de voix qui n'est qu'une polyphonie.

Les trois phrases sont liées et enchainées hiérarchiquement par des relations sémantiques et les traits discursifs, mais aussi les marques subjectifs tels que (me) "il m'a appris" et le changement d'adaptation du discours indique la position du narrateur vis-à-vis de l'idée rapportée.

106- (*je lui ai demandé si on pouvait éteindre une des lampes, il m'a dit que ce n'était pas possible*).P.13.

Ici, le narrateur interroge le concierge sur la possibilité d'éteindre une des lampes. Cette interrogation est rapportée de façon indirecte liée par le mot de liaison (si). Dans toute la phrase, il n'y a qu'une seule personne, celui qui parle et celui qui rapporte, mais dans la phrase suivante, qui est une réponse à cette question, c'est le concierge qui parle et que sa parole est reprise par le narrateur qui a modifié le temps et introduit un verbe du discours rapporté en forme de discours indirect lié. Et comme nous avons vu, au deuxième chapitre, que cette interrogation perd son intonation une fois mise en forme de discours rapporté, (l'absence du point d'interrogation), mais également la présence du connecteur (si) et la modification du temps.

Dans la deuxième phrase (il m'a dit que ce n'était pas possible), une phrase assertive qui est une réponse pour la première phrase interrogative. C'est une négation totale et polémique qui sert à une polyphonie dans un discours rapporté indirect, comme nous avons vu dans le premier chapitre.

Les deux phrases sont liées syntaxiquement de façon à dire bien qu'elles aient différents locuteurs, elles sont dans une dépendance sémantique, le narrateur se mêle par l'ajout des traits discursifs.

107- (*le concierge a traversé la cour et m'a dit que le directeur me demandait*). P.16.

Le concierge s'adresse à Meursault en lui transmettant la parole du directeur. On a utilisé le verbe (traverser) afin de transmettre la situation exacte du concierge (il n'a pas crié mais traversé la cour et m'a dit), ce qui renforce l'idée, citée au deuxième chapitre, que le discours indirect permet une vaste possibilité de choix qui ajuste le sens de la phrase. Le connecteur (que) et la concordance des temps sont des indices indiquant l'existence du discours rapporté indirect lié.

Nous pouvons dire qu'il existe un seul discours rapporté deux fois, une fois par le concierge au narrateur et la deuxième fois par le narrateur à nous(les lecteurs).

Donc, il existe aussi un croisement des voix dans un discours rapporté indirect lié, ce que nous appelons la polyphonie discursive.

Nous remarquons que presque toutes les paroles du concierge et même les interrogations sont rapportées indirectement, ce qui reflète sa place et son importance dans l'enchaînement des idées du roman pour le narrateur, elles peuvent être des idées secondaires.

108- (*Ensuite, il m'a dit qu'il assisterait à l'enterrement et je l'ai remercié*). (P.16).

Le narrateur rapporte l'envie du directeur pour l'assistance de l'enterrement, il a utilisé le verbe traditionnel d'introduction (dire) et le connecteur (que), il a aussi modifié le temps de la phrase (j'assiste à l'enterrement) au présent et selon la règle de la concordance des temps de discours rapporté, le présent devient un imparfait, donc on est face à un discours rapporté indirect lié dans lequel, il y a l'envie du directeur et la reformulation de narrateur et voilà l'existence du narrateur dedans.

109-*(il m'a averti que moi et lui serions seuls, avec l'infirmière de service).* (P16).

Rapportant la parole du directeur, Meursault a utilisé le verbe (avertir) comme verbe introducteur pour faciliter la compréhension de la phrase. Ici, il s'agit d'un avertissement lorsqu'on dit nous serons seuls vous et moi.

Il ya eu aussi l'emploi du connecteur (que) à fin de lier les deux propositions: principale et subordonnée.

C'est une idée rapportée indirectement, parce qu'il ya un changement sur la forme de la phrase source (temps, verbe, pronom).

Ainsi, nous pouvons dire que c'est un discours rapporté indirect lié.

110-*(il m'a prévenu qu'il faudrait au moins trois quarts d'heures de marche pour aller à l'église qui est au village même).* P.16/

La phrase devrait être ainsi (il faudra au moins trois quarts d'heures de marche pour aller à l'église), le reste serait ajouté par le narrateur ou (auteur) pour éclaircir la lecture de passage, il a aussi utilisé un verbe de son choix (prévenir) pour nous dire de quoi s'agit-il exactement ?

(Me) est un complément d'objet direct placé avant le verbe pour dire qu'il s'adresse à (moi).

Le temps a changé du futur simple au conditionnel présent selon la règle de la concordance des temps lors d'un discours rapporté et selon la règle du discours rapporté indirect lié, le connecteur (que) et le verbe introducteur sont essentiels dans la construction.

111- (*je lui ai demandé si elle voulait venir au cinéma, le soir*). (P.21).

Le narrateur parle avec Marie Cardona (tu veux venir au cinéma, le soir ?) et comme nous avons vu au deuxième chapitre de cette recherche, le présent devient imparfait dans une phrase rapportée au style indirect lié, que le verbe (demander) est utilisé lors d'une interrogation indirecte et le (si) sert de conjoncteur conformément à la règle de l'interrogation au style indirect lié. Donc, tout ce changement nous indique l'existence du discours indirect lié qui est en même temps une interrogation indirecte.

112- (*Quand je me suis réveillé, Marie était partie. Elle m'avait expliqué qu'elle devait aller chez sa tente. J'ai pensé que c'était dimanche et cela m'a ennuyé, je n'aime pas les dimanches*). (P.21).

Au milieu de ce passage, il ya un discours rapporté qui est très important pour la compréhension du paragraphe tout entier; (je dois aller chez ma tente) est une explication de l'absence de Marie, raison pour laquelle il a utilisé le verbe (expliquer) et puisque toute la règle du discours indirect lié est appliquée dans cette phrase; on ne peut pas nier son existence.

113- (*elle m'a demandé d'aller chercher un agent, mais j'ai dit que je n'aimais pas les agents*). (P.33).

C'est une autre manière d'utiliser le discours rapporté indirect lié: Forme faite sans introduire le conjoncteur (que) pour lier les deux propositions principale et subordonnée mais liées par la préposition (de), ce qui désigne l'impératif au discours indirect. La phrase devrait être (vas

chercher un agent), à l'imparfait et comme nous avons vu au deuxième chapitre que l'impératif rapporté est lié avec le verbe introducteur par la préposition (de).

114- (*Il fallait, en nageant, boire à la crête des vagues, accumuler dans sa bouche toute l'écume et se mettre ensuite sur le dos pour la projeter contre le ciel*). (P.32).

Cette phrase est rapportée au discours indirect libre. C'est le plus ambigu: il devient difficile, voire impossible de cerner qui parle: le narrateur ou un simple personnage dans le roman comme, Marie.

Si on considère que la phrase précédente est (Marie m'a appris un jeu) ou (Marie m'a dit qu'il fallait, en nageant, boire à la crête des vagues, accumuler dans sa bouche toute l'écume et se mettre ensuite sur le dos pour la projeter contre le ciel); Marie explique les règles du jeu à Meursault, cela nous permet de supposer que ce sont des consignes du jeu qui sont données par Marie avant d'être rapportées par Meursault mais de toute façon, c'est une idée rapportée par le narrateur et que la polyphonie se voit nettement à travers.

Dans ce passage du texte, il est impossible d'identifier le propriétaire de l'idée ni de préciser quelle était la citation exacte, le narrateur s'approprie l'idée.

115- (*selon Raymond, il suffisait de déclarer que la fille lui avait manqué*). P. 35.

Une phrase assertive rapportée de manière unique qui ressemble typiquement aux citations dans une recherche scientifique. Elle est rapportée au style indirect libre parce que, comme nous avons vu, dans le deuxième chapitre, que le discours indirect libre n'est pas cité à la lettre ni au discours indirect lié. Cette forme de rapporter prend du discours indirect lié l'existence explicite du locuteur1 (Raymond), dans la phrase

rapportée, mais elle est marquée de l'absence du connecteur (que) et l'existence de la concordance des temps malgré l'imparfait du verbe introducteur.

116- (*il m'a invité à me rendre au réfectoire pour diner*). (P.13).

Dans cette phrase, il ya une situation rapportée, une invitation faite par le concierge au narrateur, elle peut être (je vous invite au réfectoire pour diner ou viens au réfectoire pour diner) mais le narrateur la rapporte à sa manière sans rendre compte des embrayeurs discursifs; (le verbe introducteur, le connecteur (que) et le changement temporel).

Il a utilisé sa propre manière de rapporter en ajoutant le temps et le verbe convenable ce qui nous exige à dire que c'est un discours rapporté indirect libre et que la polyphonie discursive jalonne entre l'invitation faite par le concierge et la façon dont elle est redite par le narrateur .

117- (*il a voulu savoir aussi l'âge de maman, j'ai dit "une soixantaine d'années" pour ne pas me tromper...*) P.25.

Le narrateur, s'adressant à son patron, rapporte le dialogue dont il est partie, au style indirect libre. Il a mis "une soixantaine d'année" entre guillemets ce qui renforce l'idée, citée dans le deuxième chapitre, que le discours indirect libre emprunte des traits du discours direct, mais aussi, du discours indirect lié, le choix du verbe (vouloir).

Le discours indirect libre est utilisé ici pour rapporter les propres paroles du narrateur. Il en résulte qu'il parle comme s'il était un autre.

Le narrateur s'adresse à son patron en lui répondant à une question formulée à sa manière mais, il est difficile de savoir quelle était la question exacte.

118- *"Il voulait seulement avoir mon avis sur la question"*. Page 37.

Qui a dit cela ? Meursault parle de son directeur. Ni un trait du discours direct, ni un trait du discours indirect n'existe, sauf l'utilisation de l'imparfait.

C'est une phrase présentée comme un discours indirect libre, dite suivie à "*il m'a déclaré qu'il allait me parler d'un projet encore très vague*"; discours indirect lié, (il), dans les deux phrases représente le patron du narrateur, les paroles sont bien intégrées au récit mais elles ne sont pas subordonnées à un verbe principal et donc, il est difficile de repérer le verbe principal du discours rapporté. Le narrateur se mêle totalement dedans et se fond dans la phrase, malgré, l'existence de son patron dans la volonté rapportée, (il) et lui (m').

## 2. Le bilan d'analyse et d'application

Nous avons travaillé sur le discours rapporté et la polyphonie discursive. Nous avons essayé d'analyser les deux grands types de discours (direct et indirect) et la polyphonie discursive en prenant des passages du roman l'Etranger d'Albert Camus.

Il est évident que le discours rapporté est un élément principal dans la narration de l'étranger. Son utilisation est inévitable dans la mesure où l'auteur voulait montrer le caractère bizarre de son héros vis-à-vis des autres et les choses qui l'entourent.

Le discours rapporté est utilisé dans ce roman selon des critères; le discours direct se trouve lorsqu'il s'agit de rapporter des événements considérés plus importants que les autres ou une vérité générale pour le narrateur, nous avons trouvé, aussi, l'utilisation du discours direct dans les formes officielles: comme le télégramme provenant d'asile et les paroles de son directeur.

Le discours indirect est le plus souvent utilisé dans les paroles du concierge et sa copine Marie ce qui renforce l'idée de la secondarité des paroles de ceux-ci, le changement, sur toutes les dimensions, (temps, pronoms...), est nécessaire mais le propriétaire est identifiable dans le discours par les marques polyphoniques qu'il ajoute, comme, le connecteur (que). Ce qui laisse à deviner l'existence de la polyphonie discursive.

Dans le discours indirect libre, comme il est évident et comme nous avons vu dans le deuxième chapitre, le propriétaire de la parole est difficile à cerner et voici une nette polyphonie.

## **Conclusion générale**

Notre recherche est intitulée la signification du discours rapporté dans le roman (l'Etranger) d'Albert Camus, nous avons adopté une méthode descriptive et analytique pour voir comment et pourquoi le discours rapporté est utilisé dans cette œuvre.

Dans notre recherche, nous avons trouvé que le discours rapporté de tous ses types est un support essentiel pour l'histoire de (l'Etranger), son importance dans le roman est qu'il sert de méthode pour rapporter les paroles d'autrui et de faciliter la compréhension des textes.

Les idées principales et les vérités sont rapportées le plus souvent au discours direct et que les idées secondaires sont rapportées au style indirect. Dans le cas du discours indirect libre, c'était difficile de savoir qui parle exactement: l'auteur, le narrateur ou un des personnages du roman. Ce qui rend plus difficile l'interprétation des textes littéraires pour un lecteur normal et cela nous a exigé plus d'effort pour l'analyse des passages sélectionnés.

Dans les deux premiers chapitres, nous avons parlé des sujets dont quelques références sont difficiles à lire (les œuvres de Ducrot).

Nous souhaitons que d'autres recherches suivent la même orientation à fin que nous puissions mieux analyser le discours rapporté dans un texte littéraire.

## Bibliographie

- 1- **Daniel Sallenave**, Un printemps froid, (1983), Éditions "P.O.L", Paris, **P.15.**
- 2-**Dictionnaires**, Le Nouveau Petit Robert, (1993), Canada, P.394-1018.
- 3-**Emile Benveniste**, (1974), Problèmes de linguistique générale, Gallimard, Paris, P-78-79.
- 4- **Frédéric Calas**, (2007), Introduction à la stylistique, Hachette, Paris, P.63-75.
- 5- **Harald Weinrich**, (1989), Grammaire textuelle du français, Didier, Paris, P.573-75.
- 6-**Henri Mitterrand**, (2002), L'analyse littéraire notion et repère, Nathan, Belgique P.125.
- 7- **Janine Montupet**, (1991), Judith Rose, avenue d'Italie, Pocket, P.218
- 8-**Jean-Claude Anscombe et Oswald DUCROT** (1983), L'argumentation dans la langue, Mardaga, Bruxelles, P.184
- 9- **Jean Baptiste Molière**, (1666), Le misanthrope, collectionnée, Paris
- 10- **Laurence Rosier**, (2008), Discours Rapporté, Ophrys, Paris, P.5-38
- 11-**Martin Riegelet al**, (1994), Grammaire méthodique de français, Presse Universitaire de France, Paris, - p. 1053-1059.
- 12-**Maurice Grevisse**, Le Bon Usage, treizième édition par André Goosse, (1993), de Boeck Duculot, Paris, P.629-692.
- 13-**Mikhail Bakhtine**, (1962), Les problèmes de la poétique de Dostoïevski, Seuil, Paris, P.35.
- 14-**Moechler, J**, (1985), L'argumentation et conversation : éléments pour une analyse pragmatique du discours, Hatier, Paris p.1-46.
- 15- **Natalie Garic et Frédéric Calas**, (2007), Introduction à la pragmatique, Hachette, Paris, P.113-114-115.

16. **Niemat Karamalla**, (2009) Analyse argumentative et énonciative des connecteurs : le cas de « mais », Thèse de Doctorat, EHESS, Paris.
- 17- **Oswald Ducrot**, (1985), Le dire et Le dit, Minuit, Paris, P.35.
- 18-**Œuvre collectif**, (2009), Le Petit Larousse, Larousse, Paris, 370&842.

## Tables des Matières

	Les matières	Page
Remerciements		1
مستخلص البحث		11
Abstract		111
Introduction générale		1
<b>Premier chapitre</b>		
<b>La Polyphonie discursive</b>		
1	L'argumentation	4
1.1	La Contradiction entre les énoncés logiques et les énoncés argumentatifs	6
1.2	<i>Les Connecteurs argumentatifs</i>	7
2	L'énonciation	7
2.1	L'Enoncé et énonciation	10
2.2	L'énonciation au discours rapporté	11
3	La polyphonie	12
3.1	Les marques polyphoniques	15
3.1.1	La négation	15
3.1.2	L'ironie	16
3.1.3	Les connecteurs	17
3.1.4	Le Discours rapporté	19
<b>Deuxième chapitre</b>		
<b>Le Discours rapporté</b>		
1	La définition du discours rapporté	22
2	La Forme et formation du discours rapporté	24
3	L'interrogation indirecte	26
3.1	La forme d'interrogation	28

4	Le Discours indirect libre	36
5	La concordance des temps	38
5.1	Le changement des temps au discours rapporté	39
<b>Troisième chapitre</b>		
<b>La signification du discours rapporté dans (L'Etranger)</b>		
<b>d'Albert Camus</b>		
1	Le Corpus	43
2	Le bilan d'analyse et d'application	54
Conclusion générale		55
Bibliographie		56
Table des matières		58